



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

23 mars 2012

Action institutionnelle

Développement des postes de « référents » pour les femmes victimes de violences

Une circulaire n°DGCS/SDFEFH-B2/2012/112 du 9 mars 2012 relative à la mise en place de « référents » pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans chaque département a été diffusée et mise en ligne. L'objet de la circulaire est de poursuivre et renforcer le développement des postes de « référents » pour les femmes victimes de violences au sein du couple mis en place par la circulaire du 14 mai 2008. Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale souhaite que l'installation de ce dispositif dans tous les départements soit effective à l'échéance 2013. En conséquence, le dispositif sera maintenu dans les 43 départements où il existe déjà, et développé dans 26 départements en 2012, et enfin 32 départements en 2013. Un premier bilan sera effectué à la fin de l'année 2012.

[Retrouver la circulaire sur Légifrance](#)

Toujours plus de femmes accèdent aux crédits bancaires grâce au FGIF

A l'occasion de la journée internationale des Femmes, le 8 mars, la **Direction générale de la cohésion sociale** et **France Active** dévoilent les résultats du Fonds de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF). En 2011, le dispositif d'Etat, géré par **France Active**, destiné à favoriser l'entrepreneuriat au féminin a permis à 1 506 femmes de retrouver le chemin de l'emploi. Des résultats en croissance de 11 % par rapport à 2010. En 2011, le FGIF a progressé de 11 %. Il a permis à 1 506 femmes de créer leur entreprise, contre 1357 en 2010, et de créer plus de 1967 emplois, majoritairement pour des femmes éloignées du monde du travail. On note que 38,8 millions d'euros de crédits bancaires ont été mobilisés grâce à ce dispositif, c'est 7 % de plus qu'en 2010 où l'on enregistrait un montant 36,3 millions d'euros. Le montant moyen du prêt bancaire bénéficiant de la garantie FGIF observe une diminution de 1000 € en moyenne passant de 26 790 € en 2010 à 25 738 € alors que le montant moyen garanti demeure identique. Le FGIF est aujourd'hui le seul outil de financement national dédié spécifiquement à l'entrepreneuriat féminin et sa mobilisation augmente le taux de pérennité des entreprises : 82 % des entreprises sont toujours actives au bout de 5 ans pour les créatrices accompagnées par France Active, contre 49 % au niveau national. Ce dispositif qui reste encore peu connu des créatrices d'entreprise mérite donc d'être popularisé.



[Retrouver le dossier sur le FGIF sur notre site](#)

Auvergne : plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le **Plan régional stratégique** (PRS) en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Auvergne s'inscrit dans une dynamique sans précédent en faveur de l'égalité, conformément aux orientations fixées au niveau national par la ministre Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale. Il met en lumière les engagements pris par tous les directeurs régionaux et agences de l'Etat ainsi que ceux des forces vives de notre région. Il est articulé autour de deux enjeux majeurs : faire évoluer ensemble les mentalités afin d'équilibrer la place et le rôle des femmes dans toutes les sphères de la société ; combattre les stéréotypes sexistes pour agir contre toutes les violences faites aux femmes. La **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes** a édité une plaquette pour présenter le PRS et les acteurs engagés dans cette action. A



l'occasion de la Journée Internationale des femmes, 54 directeurs d'administration, élus, substitut du Procureur de la Cour d'Appel, présidents des chambres consulaires, directeurs de branches et syndicats professionnels, représentants de partenaires sociaux, grandes entreprises partenaires du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des filles, associations régionales se sont retrouvés en préfecture pour signer le Plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité a été au cœur de cette mobilisation sans précédent. Autour de deux enjeux majeurs, 65 fiches actions vont faire évoluer les idées reçues pour équilibrer la place et le rôle des femmes dans la société et pour combattre les stéréotypes sexistes et agir contre toutes les violences faites aux femmes. Le rédacteur de cette synthèse en profitera pour saluer Martine BRUNSWIG, la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Auvergne, à l'occasion de son prochain départ à la retraite. Nous n'oublions pas qu'elle a été l'une des premières lectrices à nous soutenir très activement...

[Télécharger la plaquette sur le PRS en Auvergne](#)

Paroles de femmes en Languedoc-Roussillon



Pour la journée internationale des femmes, Claude BALAND, Préfet de la région Languedoc-Roussillon a reçu douze femmes journalistes le 7 mars à la Préfecture. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les actions et mesures de l'Etat et de la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) et notamment la sortie d'un DVD de douze très courts métrages réalisés à partir de la sélection internationale « Paroles de Femmes », en présence de l'association **Pandora** organisatrice du « Festival des Très Courts » et de Marguerite ABOUET, marraine du Festival. La DRDFE a assuré une large diffusion de ce DVD afin de susciter la réflexion sur la situation des femmes en région Languedoc-Roussillon. Une première projection a eu lieu au Lycée Loubatières à Agde le 8 mars. A l'issue de la projection de quelques « Très Courts », les femmes journalistes ont échangé sur l'évolution de la situation des femmes d'ici et d'ailleurs au travers de l'actualité qu'elles traitent.

Régine BREHIER nommée directrice des affaires maritimes

Sur proposition du Premier ministre, le conseil des ministres du 21 mars a nommé Régine BREHIER, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est nommée directrice des affaires maritimes à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

Egalité et non discrimination

40e anniversaire de la création du CNIDFF, des interventions remarquées

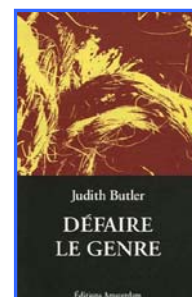
Alix DE LA BRETESCHE, a souhaité marquer les 40 années d'engagement du CNIDFF et des CIDFF pour l'information des femmes et pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, le mercredi 7 mars, dans les locaux du CNIDFF, en invitant les femmes ministres et secrétaires d'État qui ont porté la politique des droits des femmes et de l'égalité depuis 1972, « *les femmes qui ont fait avancer les droits des femmes...* » (synthèse du 20 février). Nombre d'entre elles ont marqué de leur présence et de leurs interventions cet événement qui s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, une conférence de presse débat, où la présidente du CNIDFF, après avoir rappelé la nature du lien qui lie le CNIDFF à l'Etat depuis sa création, a abordé rapidement l'histoire du CNIDFF et des CIDFF, pour conclure sur les futurs enjeux du réseau pour répondre aux besoins des femmes, notamment dans les domaines de l'accès aux droits et des moyens à mettre en œuvre pour les faire valoir ; de la lutte contre les violences faites notamment aux jeunes filles, aux femmes âgées et aux femmes handicapées, et le renforcement de nos actions de prévention ; de l'emploi, notamment des femmes seules et des seniors ; de la lutte contre le sexisme ; de l'éducation à l'égalité et à la citoyenneté dès le plus jeune âge... La conférence s'est ensuite poursuivie par des questions de la presse, suivies par un débat sur la situation des droits des femmes et les défis auxquels est confrontée toute politique publique des droits des femmes, marqué par les interventions de Michelle ANDRE, Yvette ROUDY, Monique PELLETIER, Geneviève FRAISSE et Roselyne BACHELOT-NARQUIN. A l'invitation d'Alix DE LA BRETESCHE, elles ont ensuite, en compagnie d'Hélène GISSEROT, Sabine FOURCADE, Monique KNAPP, Danielle LOKO, Jacqueline PERKER, Marie-Claude VAYSSADE, Ghislaine CORBIN et Annie GUILBERTEAU, partagé un repas chaleureux et riche en échanges (photo ci-dessous).

[Retrouver l'information et la vidéo sur le site du CNIDFF](#)



« Défaire le genre » de Judith BUTLER

Les **Editions Amsterdam**, publient « Défaire le genre » de Judith BUTLER. Les essais récents qui composent ce recueil constituent un retour critique sur les analyses développées par Judith BUTLER dans *Trouble dans le genre*, paru aux États-Unis en 1998 et qui est devenu aujourd'hui un classique (éd. La Découverte). Ils s'inscrivent dans une démarche théorique et pratique : il s'agit, en s'appuyant sur les théories féministes et queer, de faire la genèse de la production du genre et de travailler à défaire l'emprise des formes de normalisation qui rendent certaines vies invivables, ou difficilement vivables.



« Introduction aux études sur le genre »

De Boeck, vient de sortir la deuxième édition de « Introduction aux études sur le genre » de Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT, Anne REVILLARD. *« En proposant un état de l'art de des études de genre, cet ouvrage permettra d'aborder de nombreuses questions centrales que le concept de genre permet d'éclairer : Quels liens unissent le sexe biologique et le sexe psychologique ou social ? La frontière entre hommes et femmes est-elle fixe ? Quel rapport les identités entretiennent-elles à la sexualité ? N'y a-t-il que deux sexes ? En quoi la question du genre est-elle un enjeu politique ? Quels ont été les effets de l'apparition des mouvements LGBT (lesbiennes, gays, bi, trans) sur la scène politique ? Peut-on parler d'une éthique féminine ? Quels rapports y a-t-il entre études sur le genre et féminisme ? Au travers d'une investigation à la fois sociologique, politique et historique, cette introduction vise à présenter clairement les différents champs de recherche, terrains d'enquête, problématiques communes et points de désaccords de ce domaine d'études. Le concept de genre lui-même restera au centre de l'enquête, et sa déconstruction permettra de faire apparaître trois dimensions fondamentales constitutives des gender studies : les sexes, les identités et les sexualités ».*



« Femmes, entre sexe et genre » de Sylviane Agacinski



A paraître en avril au **Seuil** « Femmes, entre sexe et genre » de Sylviane AGACINSKI. *« Vous croyez peut-être savoir de qui on parle quand on parle « des femmes » » questionne le résumé de l'éditeur : « erreur, le doute s'est installé depuis que Monique WITTIG déclara que « les lesbiennes ne sont pas des femmes », et que, avec Judith BUTLER, la Queer Theory regarde la distinction entre homme et femme comme l'expression d'une binarité artificielle, construite par une « culture » hétérosexuelle dominante. « Il n'y a plus de sexes », disent-elles, rien que des genres, construits sur les pratiques sexuelles. Ce livre polémique vise à examiner les impasses d'un tel discours, à critiquer l'opposition simpliste nature/culture sur laquelle il s'appuie. Les « cultures » ne flottent pas au-dessus de la nature et les « genres » ne flottent pas au dessus des sexes, encore moins s'ils sont l'expression des sexualités ».*

« Genre et rapports sociaux de sexe » de Roland Pfefferkorn

Roland PFEFFERKORN sort chez **Page Deux** « Genre et rapports sociaux de sexe », un livre qui, selon l'éditeur, *« reprend et éclaire des discussions et débats dans le mouvement des femmes au cours des trois dernières décennies. En effet, le mouvement des femmes a été à l'origine d'une effervescence théorique qui s'est traduite par la production d'un corpus de concepts extrêmement riche. Par exemple ceux de patriarcat, de mode de production domestique, de travail domestique, de travail productif et reproductif, d'articulation production/reproduction et de division sexuelle du travail, sans compter ceux de sexe social, sexage, classe de sexe. Par ailleurs, les concepts de genre et de rapports sociaux de sexe - qui forment le titre de l'ouvrage - s'inscrivent durablement non seulement dans le paysage théorique, mais dans les débats présents ravivés par la crise sociale et économique et par des aspects du dit printemps arabe, pour ce qui a trait à la condition féminine ».*



Egalité dans la vie professionnelle

Ratier-Figeac a (presque) annulé les écarts de rémunération

« *Ratier-Figeac a annulé les écarts de rémunération* », **Entreprise & Carrières** du 20 mars souligne que depuis 2006, dans les domaines des salaires, du plan de carrière ou des conditions de travail, « *l'équipementier lotois passe ses pratiques RH au crible de l'égalité hommes-femmes* ». L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est aujourd'hui réduit à 0,5 % souligne **Entreprise & Carrières**. Un beau score, on avoue.

Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes

Monique MALEGAT-MELY, conseillère maître à la Cour des comptes, a été élue à la présidence de l'association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes.

« Portraits de femmes de grandes écoles »

Stéphanie OUEZMAN et Antoine TEILLET publient chez **Studyrama** « Portraits de femmes de grandes écoles ». Selon l'éditeur, « *cet ouvrage dresse le portrait de trente femmes d'influence issues des plus grandes écoles de commerce, d'ingénieurs et d'administration (ENA, HEC, ESSEC, ESCP-EAP, Polytechnique...). Entrepreneuses, dirigeantes, politiciennes, directrices de grandes écoles..., chacune témoigne des obstacles rencontrés au cours de son parcours et s'interroge sur la place qu'occupe la femme dans notre société aujourd'hui. Ce livre de portraits, au-delà des parcours de vie qu'il retrace, rappelle que de nombreuses inégalités hommes/femmes persistent : écart des salaires, accès limité à des postes à responsabilités, inégalité dans la représentation en politique...* ».



Le jour où l'X est devenue mixte

Le Monde Magazine du 24 mars se penche sur « *le jour où l'X est devenue mixte* ». « *Il y a quarante ans tout juste, sept femmes intégraient l'Ecole polytechnique* » rappelle l'hebdomadaire qui parle d'« *une révolution pour cette école militaire, symbole de l'excellence et de la méritocratie à la françaises* ». Mais, selon le supplément du **Monde**, dans cette école qui gratifiait la promotion d'une « *l'armée va faire de vous des hommes* », les premières femmes étaient des « *curiosités* », des « *objets féminins non identifiés* ». Et si « *aujourd'hui elles n'apparaissent plus comme des curiosités, la parité est encore loin* »...



Egalité dans la vie personnelle et sociale

« Sportiva » est en ligne sur nos écrans !

Le 20 mars un nouveau média grand public, **www.sportiva-infos.com**, dédié au sport féminin a été dévoilé. Un site d'information propose un traitement complet et régulier de l'actualité sportive féminine. Un graphisme original et une navigation aisée sont au service d'un contenu qui va à l'essentiel avec les rubriques résultats, agenda et vidéos. **Sportiva-infos** traite, dans son espace « Actus », toute l'actualité du sport féminin, au travers de comptes rendus de compétitions, de portraits (de championnes ou de sportives amateurs), d'interviews ou encore de témoignages. Tous les aspects de la pratique féminine sont abordés, notamment les thèmes qui font débat et les problématiques qui traversent le sport féminin. Le site est un concept mixte associant gratuité et abonnement. Un e-Magazine, **Sportiva, le Mag**, est en ligne et disponible en téléchargement (trois publications par an). Ce magazine numérique, payant, reprendra certains des thèmes d'actualité traités par **Sportiva-infos**, ainsi que des sujets totalement inédits. **Sportiva-infos** est également une Agence de presse. L'équipe organisait déjà depuis 2010 « La Nuit du Sport Féminin » et publie l'ouvrage « L'Année du Sport Féminin » (synthèses des 13 décembre 2010, 6 et 23 décembre 2011).



<http://www.sportiva-infos.com/>

« Maternité précoce. Une vie de rêvée, pas une vie de rêve »

« En France, 18 000 adolescentes enceintes chaque année », sous le titre « Maternité précoce. Une vie de rêvée, pas une vie de rêve », **L'Humanité Dimanche** du 22 mars se penche sur un documentaire diffusé sur M6 : « 16 ans... et bientôt maman ». L'hebdomadaire précise que 4 500 jeunes filles deviennent mamans chaque année. La réalisatrice du film a rencontré 200 d'entre elles et à travers quatre portraits, « son enquête dévoile ce qui les pousse à réaliser ce « désir d'enfant » ».

« Le football se voile la face et celles des femmes »

Revenant sur la modification du règlement du « Board », organe garant des lois du football, qui a accepté le principe du port du voile par les footballeuses dans les compétitions de la **Fédération internationale de football (FIFA)** (synthèse du 20 mars), **L'Humanité** du 21 mars accuse : « le football se voile la face et celles des femmes par intérêt ». Selon le quotidien communiste, « le développement du football à tout prix (Coupe du monde de 2022 au Qatar par 50°C au mois de juin) et le intérêts financiers motivent davantage les dirigeants du football que ceux de la femme ».

IVG : la réponse à la réponse à la réponse...

« La meilleure IVG est celle qu'on peut éviter » insistent Israël NISAND, Brigitte LETOMBE, gynécologues et Sophie MARINOPOULOS, psychanalyste, dans une nouvelle tribune publiée dans **Libération** (le 22 mars) pour essayer de clore ce qu'ils jugent comme une « controverse surréaliste » (synthèses des 16, 21 et 24 février, 1er, 12 mars et 20 mars). On retiendra que les signataires admettent partager le même objectif que leurs contradicteurs : « protéger le droit à l'IVG », un droit « fragilisé ».



« Pourquoi l'avortement fait-il si peur et pourquoi faut-il le défendre ? »

De son côté le **Planning familial** a mis en ligne un texte intitulé « *Pourquoi l'avortement fait-il si peur et pourquoi faut-il le défendre ?* ». « *La question se pose face aux multiples attaques dont l'avortement fait l'objet, en France comme en Europe et dans le monde* » estime le **Planning familial** qui explique : « *De biais, au détour d'une politique, d'un vote ou d'une petite phrase, par ce regard plus critique et culpabilisant que d'habitude sur « ces femmes qui prennent l'IVG pour une contraception » - car bien sûr, « avec les moyens actuels, quand même elles pourraient faire attention ». Plus frontalement par la révision des lois, comme en Espagne, marquant un réel recul, ou par des tentatives de déremboursement comme en Suisse ou en Russie. Carrément frontalement, comme aux États-Unis où l'avortement et la contraception deviennent des enjeux électoraux. Violamment même, dans le cas de l'attentat contre le siège de l'ANCIC. Et puis il y a la violence des mots pour celles à qui une fois n'aurait pas suffi et qui « récidivent » sans parler des éventuelles « IVG de confort » !* » L'association reprend l'ensemble des arguments pour défendre cet « enjeu démocratique essentiel aux sociétés » et de « solidarité européenne et mondiale ». Le **Planning familial** participera à la manifestation européenne pour le droit à l'avortement du **samedi 24 mars** à Bruxelles (voir ci-dessous).

[Retrouver les documents sur le site du planning familial](#)

L'IVG médicamenteuse est possible à domicile

Le **Quotidien du Médecin** du 20 mars indique que L'IVG médicamenteuse est possible à domicile avant sept semaines d'aménorrhée (absence des règles ou menstruation). Le quotidien médical rend compte d'un « Rendez-vous du Quotidien » qui s'est tenu à Toulouse au cours duquel le Dr Thierry CHARASSON est intervenu sur le sujet. « *Le nombre d'IVG est relativement stable depuis l'an 2000. En revanche, les méthodes évoluent. Plus de une IVG sur deux est désormais médicamenteuse* » a-t-il souligné. « *Avant 7 semaines d'aménorrhée, elle peut même être réalisée à domicile avec une prise en charge par le gynécologue de ville ou le médecin généraliste* » avec des « modalités (...) bien codifiées ».

IVG en Belgique : pro-choix et anti-avortement manifestent



L'information fait la une du **Soir** du 23 mars : comme l'année dernière (synthèse du 29 mars 2011) les militants pro-choix et les anti-avortement organisent des manifestations dans la capitale belge. Mais cette année ils ne défileront pas le même jour : alors que les défenseurs de l'IVG manifesteront samedi les opposants à la dépénalisation de l'avortement défileront le lendemain dimanche. Le quotidien d'outre Quiévrain consacre une page à ces « *deux manifs sur fond d'alarmisme* » et à a « *guerre* » qui oppose les deux camps sur internet. Le **Soir** publie également une tribune dans son « forum » titrée « *la loi sur l'avortement face aux discours totalitaires* », une plate-forme pluraliste qui invite les citoyens à se mobiliser pour le soutien de la loi sur l'avortement dont la remise en cause constituerait « *une régression sociale et médicale* ».

<http://www.abortionright.eu/>

Lutte contre les violences

Le Nouvel Observateur dénonce les « Coups bas »

Sous le titre « *Coups bas* », Le supplément télévision du **Nouvel Observateur** du 22 mars consacre son éditorial à l'émission de France 2 « *Envoyé spécial, la suite* ». L'hebdomadaire indique qu'en France « *une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon* » et dénonce « *l'indifférence* » et « *le manque de moyen* ». Pour **Le Nouvel Observateur**, « *la lutte contre les violences conjugales reste insuffisante* ».

Des nouvelles de l'AVFT

L'équipe de l'**Association européenne contre les Violences faites aux femmes** au travail (AVFT) vient de signaler sur son site plusieurs décisions judiciaires en matière d'agression ou d'harcèlement sexuel : la condamnation pour harcèlement sexuel d'un fleuriste parisien par le Conseil de prud'hommes de Paris, 9 mars 2012 et la condamnation pour harcèlement sexuel d'une société de formation dans le bâtiment par le conseil de prud'hommes de Nanterre, 9 mars 2012. L'AVFT était partie intervenante volontaire dans ces deux procédures. Les motivations de ces jugements seront prochainement analysées. Quelques jours plus tôt, l'AVFT rappelait que le 26 octobre 2011, la Cour d'appel de Paris avait confirmé la condamnation pour agressions sexuelles d'un cadre d'un grand hôtel parisien sur une de ses collègues. La Cour de cassation, saisie d'un pourvoi contre cet arrêt, a rendu une décision de non-admission le 28 février 2012. La condamnation est donc devenue définitive. L'AVFT, saisie par la victime en octobre 2009, était partie civile dans la procédure. L'association souligne que « *cet arrêt illustre encore une fois qu'une condamnation est possible même en l'absence de preuves directes et matérielles (témoin direct, enregistrement, écrits, traces d'ADN...), en dépit des dénégations de l'auteur, par une mise en œuvre rigoureuse de la technique du faisceau d'indices concordants* ». On pourra aussi lire sur le site les derniers témoignages du « *Fil de l'AVFT* » toujours précieux.



[Retrouver les informations sur le site de l'AVFT](#)

Excision : une campagne choc en Espagne

Pour lutter contre les mutilations sexuelles féminines, la fondation espagnole **Kirira** a lancé une campagne choc. « *Absence du plaisir lors du rapport sexuel mais pas seulement. L'excision condamne une femme à des douleurs incessantes : hémorragies, problèmes urinaires, complications lors des accouchements et mortalité des nouveaux nés. Des conséquences horribles pour les femmes touchées* » explique l'association. La douleur pendant les rapports sexuels et l'absence de plaisir sont les deux points que la fondation **Kirira** a tenté de mettre en avant dans sa campagne. Elles mettent en scène une relation sexuelle entre un homme et une statue de bronze ou d'ivoire. Une femme sans sentiments et sans plaisir pour qui la seule sensation serait douleur.



« Tous des Marocaines »

Suite au suicide d'Amina EL-FILALI, la jeune Marocaine contrainte d'épouser son violeur après les possibilités réparatrices qu'offre l'article 475 du code pénal marocain (l'agresseur échappe aux poursuites s'il épouse sa victime), Jean ZAGANIARIS, Enseignant-chercheur, Ceram-EGE Rabat, signe une tribune dans **Libération** du 20 mars titrée « *Tous des Marocaines* » (synthèses des 16 et 20 mars). « *Quel que soit le pays, les femmes restent bien souvent handicapées par les structures d'une société patriarcale, au sein de laquelle la domination masculine est une réalité effective* » écrit-il. « *Au Maroc, on dit que la sexualité est taboue, censurée, voire impure. Il n'en est rien. Celle-ci existe dans l'espace public et constitue un enjeu politique énorme pour ceux qui luttent contre la violence symbolique et physique qui s'exerce sur les corps féminins. Ayant assisté ce jour-là à ce sit-in, et en tant qu'étranger, homme et intellectuel, j'avais envie de crier à haute voix avec les gens qui appelaient le Premier ministre à réformer le code pénal : «Nous sommes toutes des femmes marocaines, M. Benkirane»* ».

Culture, communication

Festival « Les femmes s'en mêlent »

Le Monde également consacre une page à la 15^e édition du festival « Les femmes s'en mêlent » (synthèse du 20 mars). Le journal se focalise sur l'Anglaise Beth JEAN HOUGHTON « l'une des attractions de ce festival féminin et itinérant » et titre « *Une Beth de scène aux Femmes s'en mêlent* ».

Des femmes et des livres

L'Express Styles du 21 mars annonce que le prix de la Closerie des Lilas sera décerné le 3 avril à un roman de femmes. L'hebdomadaire est de nouveau partenaire de cette récompense 100 % féminine et souligne que ce prix a été créé en 2007 parce que, selon l'une de ses fondatrices, « *il y a trop de prix masculins* ».

Cinq femmes qui épatent la galerie

Toujours dans **L'Express Styles** du 21 mars, à la veille de l'ouverture du Pavillon des arts et du design à Paris, le portrait, en « *gros plan* », d'une « *nouvelle génération de galeristes féminines et résolument contemporaines* ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>